

✓ POUR ÊTRE PRÊT LE 3 OCTOBRE 2017

- 1 VÉRIFIEZ SUR RECEVOIRLATNT.FR QUE VOUS ÊTES BIEN CONCERNÉ PAR LES CHANGEMENTS DE FRÉQUENCES DE LA TNT LE 3 OCTOBRE.
- 2 EN AMONT DU 3 OCTOBRE, EN HABITAT COLLECTIF, ASSUREZ-VOUS QUE LE GESTIONNAIRE DE L'IMMEUBLE A BIEN ANTICIPÉ LA RÉALISATION DE TRAVAUX D'ADAPTATION DE L'ÉQUIPEMENT COLLECTIF AFIN DE CONTINUER À RECEVOIR LA TÉLÉVISION APRÈS CETTE DATE.
- 3 LE JOUR J, EN HABITAT COLLECTIF OU INDIVIDUEL, EFFECTUEZ UNE RECHERCHE DES CHAÎNES SUR CHACUN DES TÉLÉVISEURS RELIÉS À L'ANTENNE RÂTEAU.
- 4 SI DES PROBLÈMES DE RÉCEPTION PERSISTENT MALGRÉ LA RECHERCHE DES CHAÎNES, VÉRIFIEZ LES INFORMATIONS DISPONIBLES SUR RECEVOIRLATNT.FR ET/OU APPELEZ LE 0970 818 818.



RENDEZ-VOUS
SUR LE SITE INTERNET
RECEVOIRLATNT.FR

OU



APPELEZ LE
0970 818 818
(APPEL NON SURTAXÉ)

L'Agence nationale des fréquences (ANFR) est un établissement public qui assure la planification, la gestion et le contrôle de l'utilisation du domaine public des fréquences hertziennes. Elle veille à la protection et à la bonne réception des signaux de la TNT. L'ANFR est chargée, dans le cadre des opérations de réaménagements de la TNT, du plan d'accompagnement des téléspectateurs.

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), autorité publique indépendante, a pour mission de garantir la liberté de communication audiovisuelle en France. Il prend également part, en liaison avec l'ANFR, aux opérations de réaménagements de fréquences de la TNT, au travers notamment de l'attribution des fréquences pour la diffusion des services télévisuels et de la coordination opérationnelle des différentes phases de réaménagements.



LE 3 OCTOBRE 2017

LES FRÉQUENCES DE LA TNT CHANGENT !



TOUS À VOS POSTES!

POUR CONTINUER
À RECEVOIR LA TNT

Quelles conséquences pour les téléspectateurs ?
Comment s'y préparer ?
PRÉVENEZ VOS CONCITOYENS !

QUI EST CONCERNÉ ?

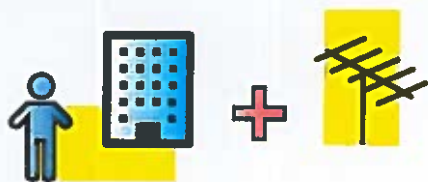
LES TÉLÉSPECTATEURS RECEVANT LA TÉLÉVISION PAR ANTENNE RÂTEAU

Il peut s'agir d'une réception par antenne râteau individuelle, lorsque le téléspectateur habite une maison ou dispose de sa propre antenne intérieure dans un appartement. Il peut également s'agir d'une réception par antenne râteau collective, lorsque le téléspectateur habite un immeuble.



EN FRANCE,
PLUS D'UN FOYER SUR DEUX
EST CONCERNÉ.

OU



LES CHANGEMENTS DE
FRÉQUENCES CONCERNENT
TOUS LES TÉLÉSPECTATEURS
RECEVANT LA TÉLÉVISION PAR
ANTENNE RÂTEAU (PAR VOIE
HERTZIENNE TERRESTRE).

LES FOYERS RECEVANT LA TÉLÉVISION PAR UN AUTRE MODE DE RÉCEPTION

Les foyers recevant la télévision par un autre mode de réception (ADSL, fibre optique, satellite, câble) ne sont normalement pas concernés. Si toutefois ils perdaient des chaînes, par exemple parce que leur dispositif de réception est alimenté par voie hertzienne (c'est parfois le cas pour des réseaux locaux du câble mais aussi de certaines « box » ADSL), ils devront alors contacter directement leur fournisseur d'accès afin de connaître la marche à suivre pour retrouver une bonne réception.

COMMENT CONNAÎTRE PRÉCISÉMENT LA DATE DES RÉAMÉNAGEMENTS DE FRÉQUENCES DANS SA ZONE ?

Le site recevoirlatnt.fr met à disposition des téléspectateurs un module d'information pour vérifier à quelle date sont programmés les changements de fréquences en fonction d'une adresse donnée !

L'INFORMATION EST ÉGALEMENT DISPONIBLE EN APPELANT LE 0 970 818 818

QUE FAUT-IL FAIRE ?

AVANT LE 3 OCTOBRE 2017

- Pour le téléspectateur qui réside en habitat collectif et reçoit la télévision par une antenne râteau collective

Il doit s'assurer, en amont des changements de fréquences de la TNT qui auront lieu le 3 octobre, que son syndic ou gestionnaire d'immeuble a bien fait intervenir un professionnel pour réaliser des travaux sur l'antenne collective. En effet, celle-ci doit être adaptée au nouveau plan de fréquences qui sera en vigueur à partir du 3 octobre dans votre zone.

Si tel n'était pas le cas, les résidents de l'immeuble risqueraient de perdre des chaînes après le 3 octobre 2017.



CES TRAVAUX SUR LES
LOGEMENTS COLLECTIFS
DOIVENT ÊTRE PROGRAMMÉS DÈS
MAINTENANT, LES PLANNINGS
DES PROFESSIONNELS ÉTANT
TRÈS CHARGÉS AU MOMENT DES
RÉAMÉNAGEMENTS.

LE 3 OCTOBRE 2017

- Pour le téléspectateur recevant la télévision par une antenne râteau, qu'il habite en immeuble ou en maison individuelle

Les changements de fréquences qui auront été réalisés dans la nuit du 2 au 3 octobre sur les émetteurs TNT de votre zone, impliquent pour les téléspectateurs dépendant d'une antenne râteau collective ou individuelle de procéder à une recherche des chaînes. Cette opération est très simple à réaliser, à partir de la télécommande du téléviseur et/ou de l'adaptateur TNT. Elle permet de récupérer l'intégralité des chaînes de télévision suite aux changements de fréquences.

Cette recherche des chaînes est à réaliser sur l'ensemble des postes de la maison reliés à une antenne râteau.

Une vidéo « tutoriel » et des modes d'emploi par marque expliquant l'opération de recherche des chaînes sont disponibles sur le site recevoirlatnt.fr.